

L'examen de conscience

Michel David 1 décembre 2012 Le Devoir

Il était particulièrement gênant de voir un juge de la Cour supérieure de l'Ontario ordonner la destitution du maire de Toronto pour une peccadille antérieure à son élection, alors que les magouilleurs ont prospéré impunément pendant des années, voire des décennies, au sein des administrations de Montréal, de Laval ou encore de Mascouche avant que leurs maires soient enfin chassés de l'hôtel de ville.

Dans la même semaine, l'ancien p.-d.g. de SNC-Lavalin, ce fleuron de Québec inc., était arrêté par l'Unité permanente anticorruption (UPAC) et devra faire face à une série d'accusations de fraude.

Si détestable que pût être le recours à la corruption pour obtenir des contrats en Libye, il était toujours possible de se donner bonne conscience en se convaincant qu'il s'agissait d'une quasi-obligation à laquelle tout soumissionnaire devait se plier, mais découvrir que c'était aussi une condition pour décrocher le contrat du Centre universitaire de santé McGill (CUSM) est franchement déprimant.

On s'était indigné de la page couverture du magazine Maclean's sur laquelle le Bonhomme Carnaval portait une valise débordant de billets de banque, mais on se demande maintenant quel sera le prochain objet de fierté nationale à être éclaboussé : le Canadien, le Cirque du Soleil, Céline Dion

? De toute évidence, il y a quelque chose de pourri au royaume du Québec.

Même si elle lui devait une fière chandelle pour avoir contribué à sauver son leadership l'hiver dernier, la première ministre Pauline Marois ne pouvait pas passer l'éponge sur les infractions à répétition de Daniel Breton, sous peine de voir tout son gouvernement s'embourber. Après sa malheureuse visite au BAPE, plusieurs commençaient d'ailleurs à voir en lui un dangereux loose cannon, qu'il aurait fallu placer sous étroite surveillance de façon permanente.

On peut toutefois comprendre la réaction de ceux qui enragent de voir écoper un homme qui, malgré de sérieux problèmes personnels, avait certainement l'Intérêt public à coeur, alors qu'une ploutocratie véreuse s'engraisse scandaleusement aux frais des contribuables.

Même si la juge France Charbonneau a expliqué que toutes les pièces du puzzle ne pouvaient pas être mises en place simultanément, plusieurs ont reproché à sa commission d'avoir rendu publiques sans plus d'explication les listes d'invités au club 357c et d'ajourner ensuite les audiences publiques pour une période de deux mois, sans se soucier du tort qui pourrait être fait à la réputation de gens qui n'ont rien à se reprocher.

Mme Charbonneau a cependant trop d'expérience et de sens de la justice pour avoir donné le feu vert aux procureurs de la commission simplement pour faire taire ceux qui lui reprochaient de commencer à manquer de souffle.

Ma collègue Kathleen Lévesque rapporte aujourd'hui dans Le Devoir qu'en levant le secret sur ce lieu de rendez-vous des ploutocrates qu'est devenu le 357c, on a plutôt voulu lancer l'avertissement que leurs réseaux seront mis au jour coûte que coûte et que personne ne sera à l'abri du regard de la commission.

Le mandat officiel de la commission est de mettre au jour la collusion et la corruption dans l'octroi des contrats publics dans l'industrie et les liens possibles avec le financement des partis politiques, mais c'est en réalité l'éthique de la société québécoise tout entière qui a été placée sous surveillance.

Certes, la nature humaine n'est pas spontanément portée vers la vertu, mais la théorie des pommes pourries a quand même ses limites. Il ne s'agit pas seulement de comprendre comment fonctionne un système qui a gangrené nos institutions les

plus fondamentales, mais aussi de faire un examen de conscience. Comment, collectivement, en est-on arrivé là ?

Personne ne peut être fier de l'état de déliquescence dans lequel sont tombées les administrations publiques. Entendre un fonctionnaire municipal corrompu jusqu'à l'os vanter sans la moindre gêne les manières de gentleman d'un caïd de la mafia avec lequel il a joué au golf dans le Sud est non seulement enrageant, mais honteux.

Pour n'importe quel gouvernement, les milliards que coûte la corruption constituent déjà une excellente raison de s'y attaquer avec la plus grande détermination, mais celui de Mme Marois devrait avoir un incitatif additionnel à faire diligence.

Il y a sans doute de nombreuses raisons qui peuvent expliquer la baisse de la ferveur souverainiste au cours des dernières années. Une chose est cependant certaine : la fierté et la confiance en soi sont des ingrédients indispensables. Ce que nous révèle la commission Charbonneau n'est certainement pas de nature à susciter l'une ou l'autre.